

ANIMATEUR/TRICE/S :	SECRETARE/S DE SÉANCE :
Audrey BLATIER	Audrey BLATIER / Marjolaine BLANDIN

NOM	PRENOM	FONCTION	STRUCTURE	
BLATIER	Audrey	Coordinatrice	COREVIH PDL	Présents
BLANDIN	Marjolaine	Secrétaire	COREVIH PDL	
Dr. BONNET	Bénédicte	Présidente	REVIH-HEP NANTES	
RAIMBAULT	Nathalie	Secrétaire	REVIH HEP NANTES	
DUCLUZEAU	Marie-Thérèse	Infirmière	REVIH 49	
Dr. CHENNEBAULT	Jean Marie	Président	REVIH 49	
VALLÉE	Sébastien	Coordinateur	RGS 72	
Dr. BILLAUD	Eric	Président	COREVIH PDL	
INVITÉS				
SOULARD	Carine	Déléguée régionale	SIS – Sida Info Service	Présente
EXCUSES				
NICOLAU	Pierre-Emmanuel	Trésorier	REVIH HEP NANTES	
COUVRAND	Eloïse	Assistante sociale	REVIH ST NAZAIRE	
Dr. MICHAU	Christophe	Médecin coordinateur	REVIH ST NAZAIRE	

Ordre du jour :

- I. Synthèse des financements 2011
- II. Retour sur le courrier de l'ARS Pays de la Loire
Quelle place pour les partenaires ? Composition du groupe de travail / Formalisation d'un collectif
- III. Réflexion - début d'élaboration du profil de poste du préfigurateur/chargé de mission embauché par le COREVIH pour la réorganisation des réseaux
- IV. Réflexion sur l'organisation d'une demi-journée d'information par département pour la présentation du projet régional de réorganisation des réseaux de santé sexuelle en Pays de la Loire

I. Synthèse des financements 2011

Audrey BLATIER présente le tableau de synthèse des financements des réseaux pour l'année 2011 (Cf. PJ1 tableau des financements 2011 PJ2 Graphique file active 2009 et population 2010 pays de la Loire).

Il est constaté une diminution de l'enveloppe globale pour les réseaux sur l'année 2011.

II. Retour sur le courrier de l'ARS Pays de la Loire / Quelle place pour les partenaires ? / Formalisation d'un collectif

Dr. Eric BILLAUD relate qu'à la demande de M. Thomas ROUX, (Directeur adjoint du CHU de Nantes, référent du COREVIH pour le CHU de Nantes, membre du CA du REVIH-HEP), l'Agence Régionale de Santé (ARS) des Pays de la Loire a envoyé une lettre de mission au COREVIH afin de notifier officiellement sa demande de ré-organisation régionale des réseaux (avec copie à tous les réseaux VIH-Hépatites- Genre-et sexualité des Pays de la Loire et autres partenaires du champ de la santé sexuelle).

Extrait :

Je vous informe que c'est le COREVIH (coordination régionale de lutte contre le VIH) qui a été missionné par Mme la Directrice Générale de l'ARS afin de coordonner la consultation des différents intervenants, de susciter un débat et de proposer une structuration consensuelle du futur réseau unique.

Les représentants du REVIH 49 expliquent que ce courrier permet d'asseoir leur démarche, initiée depuis quelques années d'élargissement du champ de compétence du réseau sur la santé sexuelle.

Après un tour de table, il apparaît que, suite à ce courrier, des interrogations subsistent sur l'évolution de la forme juridique actuelle des réseaux :

→ Les associations existantes doivent-elles se transformer en antennes locales d'une seule association régionale ?

→ Les associations peuvent-elles garder leur statut associatif et former un regroupement d'associations au sein d'une fédération d'associations ou d'un groupement de coopération sanitaire et médico-social (GCSMS) ? (cf. PJ3 présentation GCSM)

Le REVIH 49 relate que l'ensemble des partenaires du territoire ne s'opposent pas à une transformation du réseau associatif en réseau « antenne locale » d'un réseau régional unique.

Suite au courrier de l'ARS, l'organisation des réseaux au sein d'un collectif ne paraît plus fondée dans la mesure où le COREVIH a été officiellement missionné pour la ré-organisation des réseaux et comme interlocuteur direct de l'ARS sur ce sujet.

L'ensemble des réseaux présents s'accordent sur le principe d'une seule tête de réseau à l'échelle régionale et d'un guichet unique pour le versement d'une enveloppe globale finançant les réseaux. Il souhaite néanmoins avoir les garanties d'un financement à moyen terme par exemple par la signature avec l'ARS d'un CPOM (Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) d'une durée de 3 ou 4 ans.

L'objectif principal est de répondre aux objectifs des réseaux en conservant les emplois existants

III. Réflexion - début d'élaboration du profil de poste du préfigurateur/chargé de mission embauché par le COREVIH pour la réorganisation des réseaux

Audrey BLATIER rappelle qu'il avait été proposé que le COREVIH puisse participer au financement d'un poste de chargé de mission / préfigurateur qui aurait en charge de réaliser la mise en place de cette organisation régionale, qui ferait le lien entre les structures locales et l'organisation régionale et qui assurerait le déploiement de structures sur les départements 85 et 53.

Une demande en ce sens a été adressée au Bureau du COREVIH et validée lors de la réunion du 26 mai 2011.

Lors de la réunion plénière du 23 juin 2011 l'ensemble des membres présents ont validé cette demande. Il y a donc un accord de principe pour l'embauche d'un chargé de mission en CDD par le COREVIH pour la réorganisation des réseaux. Cette proposition va faire l'objet d'une validation officielle auprès de l'ARS des Pays de la Loire.

Le financement sur le long terme de ce poste reste sans réponse. Reste également en suspend le financement du matériel, d'un local...

Un profil de poste est retravaillé et validé afin de procéder au recrutement (cf. PJ4 profil de poste chargé de mission)

IV. Réflexion sur l'organisation d'une demi-journée d'information par département pour la présentation du projet régional de réorganisation des réseaux de santé sexuelle en Pays de la Loire

Sur le même modèle que la réunion organisée par le REVIH 49, il est souhaité que chaque réseau puisse organiser une réunion d'information avec tous les partenaires de son territoire afin de les tenir informés des réflexions en cours sur la ré-organisation régionale des réseaux et d'échanger avec eux sur cette question.

Le COREVIH s'engage également à organiser une réunion d'information avec les partenaires qui œuvrent à l'échelle régionale.

Fin de réunion.

Prochaine réunion :

**Mardi 20 septembre 2011
9h30 – 12h30
CHU NANTES
Salle de réunion 8^{ème} aile ouest**